



2024

Solidarité- Handicap mental Rapport annuel



Remise de la pétition nationale en faveur de l'inclusion, Berne, le 5 septembre 2024

S'engager auprès des personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent mener une vie plus libre et autodéterminée, Solidarité-Handicap mental s'y attelle depuis toujours et avec conviction.

Etre à l'écoute des personnes concernées, est essentiel à nos yeux, co-construire également. S'exprimer, se retrouver, s'entraider, militer, avancer, tout ceci est au cœur de l'engagement associatif.

Notre mission est de répondre aux besoins de nos membres, aussi variés soient-ils. Imaginer une offre de cours, créer de nouveaux partenariats, aider une personne concernée à faire valoir ses aspirations, réaliser des pancartes, parler politique en langage accessible, négocier un contrat de prestations ou sensibiliser des étudiant·e-s HES à l'autodétermination, les projets n'ont pas manqué en 2024.

Cette année, des auto-représentant·e-s de

Solidarité-Handicap mental ont pris la parole publiquement à plusieurs reprises, notamment auprès de deux membres du Conseil d'Etat vaudois. Je tiens ici à saluer l'engagement dont ont fait preuve mes collègues en situation de handicap dans la défense de leur droits citoyens.

Je tiens également à remercier pour leur mobilisation et leur solidarité, les membres du Comité et de l'association, nos collaborateurs·trices, nos partenaires, et enfin mes précieux collègues à la direction, M. Jacques Domeniconi et M. Jean-Baptiste Mardelle.

Vos actions, vos complicités et moments partagés constituent un vrai moteur pour l'inclusion. Ensemble, vous changez le regard sur le handicap, pour plus d'égalité.

Kirsten Gigase



Centres Aérés pour enfants et adolescent·e·s

Pour pouvoir bénéficier d'une place aux Centres aérés de la Ville de Lausanne, toutes les familles le savent, il s'agit d'être dans les starting-blocks au moment des inscriptions. Il en va quasi de même aujourd'hui pour les Centres aérés de Solidarité-Handicap mental, tant ceux-ci ont vu leur public et leur fréquentation s'agrandir ces dernières années. En 2024, ce sont 66 familles qui ont inscrit leur enfant présentant une déficience intellectuelle sur une ou deux semaines de centre aéré à Lausanne, Nyon ou Yverdon. Un record dans l'histoire de l'association ! Une météo radieuse, des équipes d'animation efficaces, des partenaires enthousiastes, l'édition 2024 s'est déroulée avec succès.

Les centres aérés de Solidarité-Handicap mental, s'ils constituent avant tout un espace d'accueil et de relèvements indispensable pour les familles, représentent également, aux dires des parents, une offre de vacances de plus en plus appréciée par les jeunes eux-mêmes, où se tissent

des expériences uniques. Proposer des activités de plus en plus ciblées sur les intérêts particuliers des participant-e-s a joué un rôle certain dans cette évolution. Si l'on veut accueillir tout enfant, quelles que soient ses difficultés, il est nécessaire de faire preuve d'adaptabilité, spécialement envers les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme. Les activités proposées sont soigneusement conçues pour favoriser le plaisir et la découverte, tout en offrant un accompagnement attentif et bienveillant qui respecte les différences et les rythmes de chacun-e.

L'objectif des centres aérés : s'amuser comme tout le monde. Cela paraît simple. Mais entre la jeune femme porteuse de trisomie 21, autonome et fan de rap, le garçon de 5 ans atteint d'autisme et présentant des comportements-défis, ou encore les participants fidèles et avides de nouveautés, les attentes sont très diverses.

Travailler autour de la couleur rouge lors d'une médiation culturelle proposée par le Musée Cantonal des Beaux-Arts, dévaler les toboggans de l'Aquasplash, s'envoler dans les arbres à l'accrobranche, réaliser une





chasse au trésor au Naturéum, caresser les lamas à la ferme, prendre le train pour les Avants, ou déguster des glaces bien méritées, il y en a eu pour tous les goûts !

Le partenariat étroit avec les familles a toujours représenté une dimension essentielle au bon déroulement de cette prestation. Un important travail de préparation est en effet effectué en amont par l'association.

En sus d'un accompagnement majoritairement individualisé, l'accent est mis, même pour une petite dizaine de jours, sur les besoins spécifiques de certains jeunes, notamment en termes de prévisibilité et de communication adaptée. Cela permet d'offrir un cadre rassurant et plaisant, même s'il est nouveau.

L'avis des familles, comme celui des personnes concernées, a toujours été très important pour nous et l'évaluation de la qualité des prestations n'a jamais été un vain mot. Nous encourageons ainsi tous les parents à nous faire part de toutes leurs remarques, même négatives.

Les familles cherchent un accompagnement de qualité pour leur enfant : recevoir suffisamment d'informations, avoir confiance dans l'équipe d'animation, s'assurer que les activités sont à la portée de leur enfant et que ses besoins sont respectés. Au terme des centres aérés, les parents remplissent un questionnaire d'évaluation anonyme. Le taux de retour des questionnaires ainsi que le taux global de satisfaction ont été très élevés cette année, ce qui nous réjouit et nous encourage.

Les familles demandent un élargissement de cette prestation, que nous ne pouvons actuellement pas réaliser faute de moyens financiers. Nous ne manquons néanmoins pas de relayer ces demandes auprès des autorités compétentes.

Nous remercions enfin l'ensemble de nos animateurs·trices qui se sont donné·e-s sans compter pour que ces journées soient une réussite pour toutes et tous.



10 Groupes
60 Participant·e-s
41 Animateurs·trices
360 Présences journalières



Formation continue pour adultes - FCPA

Pour apprendre, se cultiver et se divertir

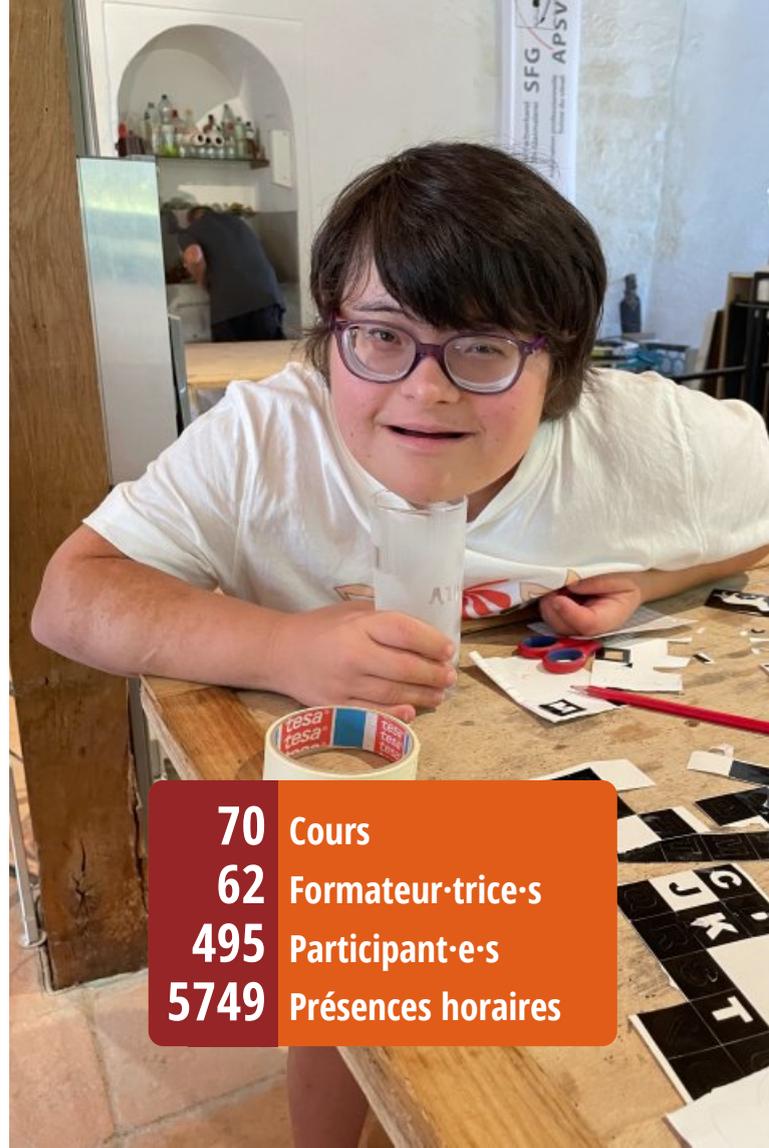
Le Centre FCPA, prestation phare de Solidarité-Handicap mental, a toujours défendu le droit d'apprendre et de s'exprimer pour le public porteur d'une déficience intellectuelle. Il a été conçu dès sa création sur le modèle des centres de formation continue ordinaires.

En 2024, la fréquentation est restée identique à celle de 2023. Le volume de prestations est resté élevé.

Personne ne conteste aujourd'hui l'importance de pouvoir développer sa créativité, élargir son horizon ou consolider ses acquis. Il en va de même pour les étudiant·e·s du Centre FCPA, même si les rythmes d'apprentissage peuvent être différents. Indépendamment de ses difficultés ou de son âge, continuer à progresser et enrichir son quotidien est essentiel. Les participant·e·s du Centre FCPA nous le rappellent chaque saison et nous obligent à nous réinventer. Les étudiant·e·s sont en effet les premiers partenaires de nos cours. Ils évaluent l'offre

de formation, font des propositions et amènent de nouvelles thématiques de cours. La soif de curiosité dont fait preuve ce public est toujours aussi remarquable. Certaines propositions de cours se révèlent cependant être un succès, d'autres non, et il n'est pas toujours facile d'en comprendre précisément les raisons. Chaque cours est en outre visité par la direction ou un membre du comité de l'association. Correspondre à l'air du temps, susciter suffisamment d'attrait, répondre aux souhaits d'un public diversifié en âge, compétences et parcours de vie, tels sont les défis pour notre association.

A sa création, le Centre FCPA, en proposant des cours en lien avec la vie autonome, était pionnier en la matière. Les cours sur le corps et la sexualité, la gestion de l'argent, et plus tard l'informatique questionnaient. Les notions d'autodétermination et d'autonomie étant plus en vogue aujourd'hui grâce à la CDPH et aux mouvements grandissants pour



70	Cours
62	Formateur·trice·s
495	Participant·e·s
5749	Présences horaires



l'inclusion, ce type de cours rencontre heureusement de plus en plus de succès. Les questions des étudiant·e·s sont multiples : Comment cuit-on les aubergines ? Qu'est-ce l'IA ? Qui sera le prochain conseiller fédéral ? Que signifie l'assurance de base ? Comment se repérer sur les réseaux sociaux ?

En 2024, dans le cours «Atelier citoyen», les participants ont débattu passionnément. En cours de cuisine, les différents modes de cuisson n'ont plus de secret pour les étudiant·e·s. Dans le stage de self-défense, des femmes améliorent leur confiance en soi. Le cours «Matches et rencontres» a, quant à lui, permis aux participant·e·s de rencontrer des athlètes ou de s'immerger dans l'ambiance d'un match de foot et de hockey.

Le succès de ces thématiques démontre l'intérêt grandissant des étudiant·e·s pour les questions de société, comme pour celles touchant à la vie quotidienne.

Il n'empêche que les participant·e·s sont encore trop peu informé·e·s des sujets d'actualité. Certaines personnes en situation de handicap ne savent par exemple pas en quoi consiste une mesure de curatelle ou n'osent pas rêver d'une vie plus indépendante. Force est de constater également que, dans le domaine de la déficience intellectuelle, les milieux socio-éducatifs sont encore trop frileux face aux sujets de culture générale.

Les étudiant·e·s aspirent également à pouvoir suivre des cours de création artistique, de mouvement, ou simplement à pouvoir se divertir dans un espace collectif. Cette dimension est au cœur du vivre-ensemble et doit aussi être défendue.

En 2024, l'association a organisé plusieurs séances portes-ouvertes (céramique, peinture, danse, atelier chant). Ces moments de présentation sont très appréciés par les proches et les participant·e·s.



En 2025, le Centre FCPA fête ses 40 ans d'existence et nous nous réjouissons d'ores et déjà de célébrer cet événement avec l'ensemble des acteurs et actrices du Centre de formation continue.

Nous tenons à adresser nos remerciements à la Direction Générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud, pour la mise sur pied, en 2024, d'une convention de subventionnement pour les prestations du Centre de formation continue. Cette convention offre une garantie de financement élargie à cinq ans. Le Centre FCPA reste cependant déficitaire et des fonds supplémentaires seront nécessaires pour maintenir un volume d'activité aussi important.

Nous remercions l'ensemble de nos formateurs·trices, animateurs·trices et chauffeurs pour leurs compétences et leur motivation, ainsi que nos participant·e·s et leurs proches pour leur fidélité.

Espace Libre Loisirs en toute confiance

Les personnes fréquentant la prestation Espace Libre présentent, en majorité, une situation de plurihandicap, voire de polyhandicap. Elles bénéficient d'un accompagnement individualisé et vivent pour la plupart en milieu institutionnel.

Les participants profitent de samedis après-midi en petits groupes aux bains thermaux ou à d'autres loisirs.

En janvier 2024, suite aux travaux du Centre thermal d'Yverdon, l'accès aux bains n'a plus été possible pour les personnes à mobilité réduite. Ceci a nécessité un remaniement de cette prestation dans de courts délais, obligeant l'association à déplacer ces sorties sur les Bains de Cressy à Genève. Ceux-ci n'étant pas totalement adaptés aux

personnes polyhandicapées, la participation de certain-e-s participant-e-s a malheureusement dû être suspendue. En contrepartie, dans un souci de solidarité et afin de ne pas prêter ce public, nous avons mis sur pied deux groupes Espaces Libre-découvertes supplémentaires, dont un groupe Festivités d'hiver comprenant une offre plus culturelle. Nous remercions nos animateur-trices qui ont maintenu leur engagement malgré ces changements.

Le besoin d'activité pour ce public présentant plus de difficultés est primordial. En 2024, les personnes concernées ont également pu bénéficier de cours adaptés, comme les Balades bien-être, la Gym douce ou l'Atelier Découverte.

Il est toujours difficile pour la direction de l'association de devoir refuser des personnes inscrites à ces prestations, sachant que l'offre de loisirs en week-end pour ce public est plus rare.



30	Sorties
31	Animateur-trice-s
59	Participant-e-s
630	Présences horaires



Sorties Culturelles

Des sorties sur les week-ends pour s'ouvrir à l'art

Les Sorties culturelles ont encore augmenté en 2024, passant de 25 à 29 sorties, sans compter les journées de la Semaine culturelle d'automne. Ces sorties s'adressent à un public bénéficiant d'une bonne autonomie, vivant principalement à domicile ou en famille. L'offre est variée :

- visites de musées et d'expositions temporaires
- visites de villes
- spectacles, festivals ou autres événements
- visites à des artisans

De nombreuses sorties font appel à des visites guidées ou des médiations. Nous constatons une évolution positive concernant les partenariats culturels que nous pouvons mettre en place. Certains lieux sont de plus en plus ouverts à l'accueil des personnes en situation de handicap, et les propositions d'animations ou de médiations plus fréquentes. Malgré les efforts institutionnels d'accessibilité que nous saluons vivement,

il reste encore difficile pour certaines personnes de se retrouver dans la vaste offre culturelle et de s'organiser de manière autonome pour participer à un festival ou visiter une exposition. La possibilité de s'inscrire sur une sortie collective programmée, de passer un moment convivial entre pair·e·s, est très précieuse. En ce sens, l'accompagnement qu'offre Solidarité-Handicap mental est essentiel.

Parmi les visites culturelles 2024:

- Exposition « Sacré Mormont » au Palais de Rumine
- Visite de la ville de Berne
- Sortie ornithologique sur l'île aux oiseaux
- Festival BDFIL à Lausanne
- Exposition « Nicolas de Staël » à l'Hermitage
- Excursion en bateau à Yvoire
- Musée du Vitrail et atelier créatif à Romont
- Visite de l'observatoire de Lausanne
- Atelier goût à l'Éprouvette/UNIL

Plus de 20 personnes ont en outre participé avec enthousiasme à la Nuit des Musées 2024. Nous remercions l'ensemble des acteurs·trices culturel·le·s avec qui nous avons pu collaborer.



34 Sorties
24 Animateur·trice·s
83 Participant·e·s
249 Présences journalières

*Des découvertes culturelles aussi
dans le cadre des Centres aérés*





Actions et commissions

Pour fêter le 10^{ème} anniversaire de la signature par la Suisse de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap (CDPH), ainsi que les 20 ans de la Loi sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand), une campagne nationale de sensibilisation « Avenir inclusif » s'est tenue du 15 mai au 15 juin 2024 dans les différents cantons.

A cette occasion, deux auto-représentant·e·s de Solidarité-Handicap mental, Mme Manon Mertenat et M. Luca Siffert, ont été invité·e·s à participer à une action de sensibilisation organisée par le Secrétariat général du Département de la santé et de l'action sociale. L'exposition de photographies « Regards », exposée au sein du Parlement vaudois, a consisté en des portraits croisés de binômes composés d'une personne en situation de handicap, toutes déficiences confon-

dues, et d'une personne occupant un poste important au sein de la société. Au château St-Maire, six binômes ont abordé des thématiques liées à l'inclusion. Chacun·e s'est ensuite pris·e mutuellement en photo.

Mme Mertenat a rencontré la Conseillère d'Etat, Mme Rebecca Ruiz, pour échanger sur la question du droit à une vie plus indépendante. M. Luca Siffert a débattu avec la Présidente du Conseil d'Etat, Mme Christelle Luisier Brodard, de la participation à la vie publique et politique.

Le vernissage de cette exposition s'est tenu le 28 mai 2024 au Parlement vaudois. Cette exposition a le projet d'être itinérante, mais nous estimons important de vous la partager ici, à l'heure des enjeux concernant l'autodétermination et les droits politiques des personnes en situation de handicap.

Participation à la vie publique et à la vie publique

« La participation à la vie publique est un droit et un devoir de tous les citoyens. Elle est au cœur de la démocratie et permet de faire entendre sa voix et de contribuer à l'intérêt général. Elle se concrétise à travers de nombreuses formes, allant de la consultation à la délibération, en passant par la participation citoyenne et le budget participatif. Elle est essentielle pour construire une société plus juste et plus transparente. »



Christelle Leveir Gradard

Présidente de la Région de la Vallée d'Aoste

« La participation à la vie publique est un droit et un devoir de tous les citoyens. Elle est au cœur de la démocratie et permet de faire entendre sa voix et de contribuer à l'intérêt général. Elle se concrétise à travers de nombreuses formes, allant de la consultation à la délibération, en passant par la participation citoyenne et le budget participatif. Elle est essentielle pour construire une société plus juste et plus transparente. »



Luca Sartori

Président de la Région de la Vallée d'Aoste

« La participation à la vie publique est un droit et un devoir de tous les citoyens. Elle est au cœur de la démocratie et permet de faire entendre sa voix et de contribuer à l'intérêt général. Elle se concrétise à travers de nombreuses formes, allant de la consultation à la délibération, en passant par la participation citoyenne et le budget participatif. Elle est essentielle pour construire une société plus juste et plus transparente. »



Una ve independente al salir parte de la UCCRE

Una ve independente al salir parte de la UCCRE



Marlon Martínez

Una ve independente al salir parte de la UCCRE



Patricia Ruiz

Una ve independente al salir parte de la UCCRE



Citations accompagnant les photographies exposées

La démocratie souffre si on ne l'utilise pas et c'est un défi pour notre démocratie de continuer à la faire vivre. L'évolution de la société nous amène à un élargissement des droits politiques et c'est logique d'englober toutes les personnes même si cela représente un défi institutionnel et nécessite un accompagnement.

Christelle Luisier Brodard, Présidente du Conseil d'Etat, Cheffe du département des institutions, du territoire et du sport

Les droits politiques sont une cause qui m'est chère. Moi j'ai le droit de vote et c'est important que les jeunes puissent voter. Je m'informe et lorsque je ne sais pas quoi voter sur un sujet, je vote blanc. Je veux défendre ces droits et que l'on nous considère comme des citoyens à part entière.

Luca Siffert, Auto-représentant de Solidarité-Handicap mental

Mon rêve est de pouvoir vivre avec mon compagnon dans le lieu que j'aurais choisi. Je veux être indépendante et que l'on me respecte en tant qu'adulte.

Manon Mertenat, Auto-représentante de Solidarité-Handicap mental

L'inclusion se confronte à de nombreux obstacles dont nous devons nous saisir pour les transformer. L'accompagnement vers l'autonomie est important et il doit respecter la personne. Les aspirations individuelles sont en fin de compte universelles, comme le droit d'être libre dans ses choix. J'ai été impressionnée par le courage de Manon Mertenat de me dire son droit à la liberté.

Rebecca Ruiz, Conseillère d'Etat, Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale

Photographe : M.Christophe Chammartin

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements aux Conseillères d'Etat, Mme Christelle Luisier Brodard et Mme Rebecca Ruiz, pour leur écoute, ainsi que le Secrétariat général du DSAS pour leur invitation et l'organisation de cette action de sensibilisation.

Dans le cadre des journées d'action nationales, Solidarité-Handicap mental, sous l'égide de Forum Handicap Vaud, a également animé deux sessions de sensibilisation au handicap dans deux classes de 7ème et 8ème Harmos à Chavornay.

L'intérêt des élèves pour le handicap a été manifeste et leurs questions nombreuses et pertinentes. Nous pensons que de telles sessions de sensibilisation devraient être organisées de manière plus régulière au sein des écoles vaudoises. Ceci afin de casser les préjugés souvent encore existants sur le handicap chez les élèves et favoriser ainsi

des espaces d'échange sur l'école inclusive. Donner la parole et faire entendre la voix des personnes présentant une déficience intellectuelle est une des actions privilégiées de Solidarité-Handicap mental.

En 2024, cinq collègues en situation de handicap ont eu l'occasion d'aller animer des cours sur l'autodétermination dans les écoles sociales. L'expérience en milieu institutionnel, les obstacles à une vie plus autonome, l'engagement associatif, les droits citoyens sont parmi les thèmes abordés par nos collègues.

En invitant notre association, les écoles, dont l'Ecole supérieure sociale intercantonale de Lausanne (ESSIL) et la HES-SO de Sierre, encouragent la prise de parole des personnes concernées et nous les en remercions. Nous remercions également nos collègues en situation de handicap pour leur mobilisation et leurs interventions.

« **Accessibilité aux soins ? Une démarche participative** »

Solidarité-Handicap mental a été mandatée par le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) pour mettre sur pied un groupe d'auto-représentant·e·s, présentant des situations de handicap différentes (sensoriel, moteur, cognitif, psychique) sur la question de l'accès aux soins dans le Canton de Vaud.

Cet espace d'échange doit permettre de réunir les expériences de chacun·e·s et les obstacles rencontrés au sein des hôpitaux vaudois notamment. L'objectif est d'une part de donner la parole aux usagers et usagères, et d'autre part de pouvoir transmettre des pistes d'amélioration aux autorités. Ce mandat, débuté en 2024 et aux enjeux certains, se poursuit en 2025 et sera traité dans le prochain rapport de l'association. Nous remercions d'ores et déjà le DSAS pour la confiance témoignée.

En 2024, Solidarité-Handicap mental a également participé de manière active aux groupes de travail, commissions et projets suivants :

- **Comité de Révision des mesures de contraintes** – secteur majeur – DSAS
Membre du Comité et du Bureau
- **Organe d'Evaluation des mesures de contraintes** – secteur mineur – DEF
Membre du Comité et du Bureau
- **Forum Handicap Vaud** – membre du comité jusqu'en juin 2024
- **Groupe d'inspiration sur la Culture inclusive** – Ville de Lausanne et DEF
- **Projet de dispositif cantonal d'accompagnement des situations complexes** mené par le DSAS et l'AVOP.

Comptes

Bilan au 31.12.2024	2023	2024
Actif circulant		
<i>Caisse</i>	3 010.10	1 894.45
<i>Compte postal</i>	45 867.87	47 378.76
<i>Compte bancaire-BCV</i>	195 535.88	165 096.24
<i>Actifs transitoires</i>	112 546.25	111 742.75
<i>Avances prestations</i>	6 241.00	14 441.00
Total actif circulant	363 201.10	340 553.20
Actif immobilisé		
<i>Garantie de loyer</i>	3 674.99	3 678.65
<i>Matériel informatique</i>	7 234.35	4 822.90
Total actif immobilisé	10 909.34	8 501.55
TOTAL ACTIF	374 110.44	349 054.75
Passifs		
Capitaux étrangers à court terme		
<i>Passifs transitoires</i>	19 058.35	31 411.40
<i>Ecoles/cotis payés d'avance</i>	11 685.00	3 080.00
Total cap. étrangers à court terme	30 743.35	34 491.40
Fonds affectés		
<i>Fds.de réserve SHM - Prestations formation & loisirs</i>	160 588.64	120 588.64
<i>Fds.de réserve SHM - Projets pilotes</i>	109 291.90	129 291.90
Total fonds affectés	269 880.54	249 880.54
Capitaux propres		
<i>Résultat reporté 2023/24</i>	78 107.49	73 486.55
<i>Résultat de l'exercice</i>	-4 620.94	-8 803.74
Total capitaux propres	73 486.55	64 682.81
TOTAL PASSIF	374 110.44	349 054.75

Comptes d'exploitation 2024	2023	2024
Produits d'exploitation		
Produits de prestations fournies	87 901.75	99 879.95
Contributions	507 894.20	592 670.95
<i>Subventions fédérales OFAS</i>	349 989.30	367 546.60
<i>Subventions cantonales DSAS/ DGCS</i>	88 200.00	101 100.00
<i>Contributions mandats DSAS/ SG</i>	4 014.20	53 398.00
<i>Contribution mandat DEF/OSPES</i>	1 605.00	1 580.50
<i>Contribution mandat Ville de Lausanne</i>	2 805.00	0.00
<i>Participation ESE-Service transports</i>	47 820.70	53 765.85
<i>Participation Pro Infirmités Vaud</i>	5 000.00	5 000.00
<i>Cotisation des membres</i>	8 460.00	10 280.00
Produits des dons	19 200.00	20 738.68
<i>Dons non attribués</i>	2 950.00	2 128.18
<i>Dons attribués</i>	16 250.00	18 610.50
Autres produits /Contributions assurances	28 115.40	0.00
Total produits d'exploitation	643 111.35	713 289.58
Coûts d'exploitation		
Frais de personnel	525 227.70	599 525.90
<i>Salaires</i>	444 732.65	504 448.80
<i>Charges sociales</i>	72 479.40	89 959.70
<i>Honoraires</i>	8 015.65	5 117.40
Autres coûts d'exploitation	142 983.43	142 567.42
<i>Frais généraux</i>	41 981.24	41 669.51
<i>Frais des prestations</i>	101 002.19	100 897.91
Total coûts d'exploitation	668 211.13	742 093.32
Résultat d'exploitation	-25 099.78	-28 803.74
<i>Prélèvement Fds. de réserve subv. OFAS</i>	20 478.84	
<i>Prélèvement Fds. de réserve Prestations SHM</i>	0.00	40 000.00
<i>Trsfrt Fonds de réserve - mandat DSAS- "Accessibilité des soins"-Projets pilotes</i>		-20 000.00
Résultat d'exploitation annuel	-4 620.94	-8 803.74



1020 RENENS
Case postale

Avenue des Baumettes 11
Tél. 021 635 11 71
info@abc-gestion.ch

ABC-GESTION sa

BUREAU FIDUCIAIRE E. BIGNENS

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de
Solidarité-Handicap mental
Rue du Maupas 49
1004 Lausanne

Renens, le 8 mai 2025

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) de Solidarité-Handicap mental pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la norme Swiss GAAP RPC incombe au comité de Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la norme Swiss GAAP RPC. En outre, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

ABC GESTION SA

E. BIGNENS

Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels



Annexe aux comptes annuels 2024

1. But de l'association

Solidarité-Handicap mental est une association à but non lucratif, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle a pour but de promouvoir l'éducation et la formation, la prise en charge et l'intégration des personnes handicapées, quel que soient leur âge et le degré de leur handicap.

2. Principe de présentation des comptes

Les Etats financiers de Solidarité-Handicap mental ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des obligations et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Les comptes annuels fournissent une image correspondant à la réalité de la situation financière de la fortune et du résultat.

3. Evénements importants survenus après la date de clôture du bilan

Les présents comptes ont été approuvés par le comité de l'association en date du 03 avril 2025. En outre, ils seront soumis à l'Assemblée générale du 25 juin 2025. Aucun événement majeur n'est survenu après la date butoir du bilan.

4. Evolution des fonds spécifiques et provisions

Voir tableau ci-dessous.

5. Description de l'objet et de l'utilisation des fonds de réserve

Fonds de réserve « prestations SHM » : ce fonds de réserve a pour but de soutenir les prestations de formation et de loisirs proposées par l'association aux enfants et aux adultes handicapés.

COMPTES DE MODIFICATION DU CAPITAL

Fonds affectés 2024	Etat initial au 1.1.2024	Recettes	Dépôt à terme	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Etat final au 31.12.24
Fonds SHM -"Prestations formation et loisirs"	160 588.64	0.00	0.00	0.00	40 000.00	120 588.64
Fonds SHM -"Projets pilotes"	109 291.90	20 000.00	0.00	0.00	0.00	129 291.90
Fonds SHM -"Subventions OFAS "	20 478.84	0.00	0.00	0.00	20 478.84	0.00
Total Fonds affectés	290 359.38	20 000.00	0.00	0.00	60 478.84	249 880.54

Fonds de réserve « projets pilotes » : ce fonds de réserve a pour but de soutenir des projets pilotes dont le but est d'améliorer la qualité de vie des usagers en situation de handicap, ainsi que de défendre les droits des personnes handicapées.

Fonds de réserve « Subventions OFAS/DSAS » : ces fonds de réserve sont constitués du solde de subventions perçues en 2020 et 2021 non utilisées suite à la diminution des prestations sur ces deux années (pandémie de Covid-19). Ces subventions seront attribuées sur les années contractuelles 2022-2023 aux prestations de l'association relevant de l'Art. 74LAI et selon les conventions établies avec l'OFAS et le Canton de Vaud (Direction générale de la cohésion sociale). Ces fonds sont dissous au 31.12.2023.

6. Composition du Comité de l'association

Gisèle Robin, présidente
Valbert Pichonnaz, vice-président
Claude Kosinski, trésorière
Elisa Russo, membre
Marina Vadnaï, membre
Marceline Wermeille, membre
Les membres siègent à titre honorifique.

7. Rapport de performance

Solidarité-Handicap mental publie un rapport d'activité qui remplit les caractéristiques du rapport de performance selon les normes Swiss GAAP RPC.

8. Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle se situaient entre 1 et 10 employés au cours de l'exercice sous revue, identique à l'année précédente.

9. Remarques sur certaines positions du bilan

Actifs transitoires : ils sont composés essentiellement de la contribution financière des institutions au Service de Transport, de la subvention du DSAS/DGCS pour les Centres aérés et de la contribution financière de Pro Infirmis Vaud au Centre FCPA.

Passifs transitoires : ils sont composés essentiellement des décomptes de charges sociales et frais de location.

Capital de l'association : le capital libre de l'association est diminué par rapport à l'année 2023 de CHF. 8803.74 (CHF.64'682.81)

Subventions

- Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
- Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud



Visite guidée adaptée de l'exposition "Specimens 24" au Naturéum à Lausanne

Remerciements

Nous adressons en premier lieu nos remerciements à tous nos **partenaires financiers**, sans lesquels nos activités ne pourraient exister :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
L'Office Fédéral des Assurances
Sociales (OFAS)

pro infirmis Pro Infirmis Vaud



Le Département de la santé et
de l'action sociale (DSAS) et le
Département de l'enseigne-
ment et de la formation
professionnelle (DEF)



La Fondation
Denk an mich



La Ville de Lausanne



La Fondation pour
l'enfant déficient



Nous remercions également pour leur collaboration et leur soutien en 2024 :

- Nos 112 collaborateurs·trices
- La Ville de Lausanne, la Ville de Morges, le centre socio-culturel de Pôle sud, Pro Senectute, la Maison de Quartier sous-gare, le Centre Pluriculturel et social d'Ouchy, l'École de la Plume Bleue de la Fondation de Vernand, ainsi que l'école des Philosophes de la Fondation de Verdeil, pour l'accueil de nos cours et de nos prestations de loisirs
- La Fondation PROFA, First Move, Fem Do Chi, GEE Céramique, Let's Go Fitness, ainsi que nos nombreux autres partenaires pour l'animation de nos activités
- L'Institution de l'Espérance, l'Institution de Lavigny, la Fondation Perceval et la Cité Radieuse pour la participation au Service de transport du Centre FCPA
- Antenne Handicap et Cap-Contact Association pour la collaboration à la gestion du contrat de prestations de l'OFAS



- Toutes les associations du domaine du handicap avec lesquelles nous avons collaboré en 2024
- La société «Les chauffeurs de Rémy», à qui nous avons loué les minibus des Centres Aérés, et qui a pris l'initiative d'organiser un événement sportif en soutien à l'association en fin d'année. Nous les remercions chaleureusement pour cette action de solidarité, ainsi que les personnes qui ont pédalé en faveur de Solidarité-Handicap mental.



Et enfin, un immense MERCI à nos donateurs-trices privé-e-s pour leur précieuse contribution qui nous encourage à poursuivre notre mission.

© SHM





Si vous souhaitez soutenir les activités
de Solidarité-Handicap mental



Merci pour votre
générosité

IBAN: CH28 0076 7000 A021 7091 1

Solidarité- Handicap **mental**

Tél. 021 648 25 82

shm@solidarite-handicap.ch

www.solidarite-handicap.ch

Rue du Maupas 49

1004 Lausanne

CCP: 17-691544-0

Membre de Forum Handicap Vaud